

menter la richesse, la force et la réputation; chacun de son côté... pour accueillir tous les talents, saluer toutes les inventions, chérir toutes les œuvres d'art, développer toute flamme d'esprit créateur, honorer toute acquisition et tout don naturel, nous élever au niveau de notre destinée, au-dessus de toutes les basses limites et des circonscriptions étroites, pour cultiver cette véritable universalité d'esprit qui embrasse toutes les croyances, toutes les classes et toutes les races, en vue de faire de notre territoire illimité, si riche en ressources connues et inconnues, une nouvelle, une grande nation du nord.

Sur les hauteurs des Plaines d'Abraham, on peut lire ces mots gravés sur le soc du monument de Montcalm et de Wolfe...

L'hon. M. MacLean: L'avez-vous relevé?

L'hon. M. Churchill: Est-il encore debout?

L'hon. M. Pearson: C'est là une fâcheuse interruption. Mon honorable ami demande si nous allons le relever. Sur le monument élevé à la mémoire de Montcalm et de Wolfe, sur les Plaines d'Abraham, sont gravés ces mots:

La valeur leur a donné une mort commune,
L'Histoire, une gloire commune,
La postérité, un monument commun.

Monsieur l'Orateur, il appartient à la génération actuelle, au Parlement actuel, de leur donner et de nous donner à tous un drapeau commun; un drapeau canadien qui, tout en nous rapprochant mais en s'élevant au-dessus des jalons du passé, affirmera fièrement au monde et à l'avenir: «Je représente le Canada».

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, comme on le sait, je ne serai pas à la Chambre demain et je devrai donc restreindre mes observations. J'avais espéré me rendre à Toronto pour prendre la parole ce soir devant ces grands amis de la liberté, les gens d'origine balte...

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: ...mais ma présence était nécessaire ici. Je parlerai brièvement ce soir et je tâcherai de le faire en termes mesurés. Je ne chercherai pas à suivre l'exemple du premier ministre (M. Pearson) qui a tenu certains propos provocateurs, mais avant que ce débat prenne fin, je saisirai l'occasion d'en réfuter quelques-uns.

Cependant, monsieur l'Orateur, il est intéressant de constater qu'il n'a aucunement mentionné dans son discours l'apport de la population d'origine française dans notre pays. Il n'a pas parlé de l'apport de sir Georges-Étienne Cartier qui, de concert avec Macdonald, a travaillé à créer la Confédération. C'est une lacune importante dans son discours. Comme en terminant il a cité les paroles immortelles de Thomas D'Arcy McGee qui avait déclaré que nous devrions viser à

[Le très hon. M. Pearson.]

nous unifier et à éviter la dissension, je répondrai au premier ministre: «Médecin, guéris-toi toi-même. Au moment où bien d'autres problèmes s'imposaient à l'attention de la Chambre, vous avez soulevé cette question qui ne saurait avoir comme effet que de diviser le pays comme jamais.»

Le premier ministre a fait état à la Chambre de témoignages anonymes et a fait allusion à deux ou trois personnes qui ont exprimé leur avis. Avant de terminer, je vais lui fournir l'occasion de sonder l'opinion du public canadien sur cette question; de permettre aux Canadiens, par la seule façon de trancher la question et sur la foi de l'expérience passée et des précédents qu'il a rappelés, de faire connaître leurs vues sur le sujet. Je veux que le gouvernement, vaincu de son droit parce qu'il détient peut-être la majorité des voix à la Chambre, accorde à tous les Canadiens le droit de choisir le drapeau qu'ils estiment pouvoir unifier, raffermir et maintenir les grandes traditions de notre pays.

Le premier ministre parle comme s'il était le mandataire du peuple canadien. Je pense à certains députés de la Colombie-Britannique. Je vois là-bas le député de Victoria, en Colombie-Britannique (M. Groos), qui représente une grande circonscription; je vois des députés de Vancouver. J'ai par devers moi un exposé de la politique du parti libéral qui a été distribué dans toute la Colombie-Britannique, à la veille des élections générales de 1963. On n'y dit rien de l'adoption d'un drapeau distinctif où ne figurerait pas l'Union Jack.

Des voix: Honte!

Le très hon. M. Diefenbaker: Alors qu'il parlait d'un drapeau distinctif à Amherst, le 29 décembre 1961—je m'en souviens très bien—on lui a demandé de quels éléments il serait composé, mais il a refusé de le dire. Il craignait de faire face aux Canadiens à ce sujet, car il savait que si l'on se donnait la peine de relever ses déclarations antérieures, on s'apercevrait qu'il avait présenté la même excuse à l'égard du film «Mr. Pearson» de Radio-Canada: «Je n'ai pu comprendre certaines des choses qu'on disait.» En 1962, il a encore refusé de dire à une station radiophonique quel serait le drapeau proposé.

Quand a-t-il dit aux Canadiens, partout au pays, qu'il avait l'intention de présenter un drapeau distinctif qui ne rappelle ni notre héritage, ni notre passé, ni l'apport fait par les colons français et britanniques à l'édification du Canada? Je vous le demande, monsieur l'Orateur. Il n'en a jamais parlé. Le Parlement doit être saisi d'importantes questions qui méritent notre attention. Le premier ministre déclare qu'il favorise l'unité au pays. Moi, je